

# En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 709

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Le Conseil fédéral content de lui

Jean-Claude Crevoisier a beau ne pas faire partie de l'actuelle volée de conseillers nationaux, il continue de fournir du travail à l'administration fédérale qui n'a bien sûr pas encore fini de digérer la masse de questions et autres interpellations déposées par le bouillant député du Parti socialiste autonome (BE).

En cette fin du mois de novembre, le Conseil fédéral répondait par exemple à retardement à Crevoisier qui l'interpellait sur la sauvegarde de la métallurgie dans les régions jurassiennes «par des mesures urgentes ayant un effet structurel et plus seulement conjoncturel». L'interpellateur s'était même fendu de quelques propositions et comparaisons qui ne manquaient pas de pertinence: «Ces mesures devraient compléter celles existantes (en particulier la LIM et l'arrêté Bonny pour les régions menacées) et celles faisant déjà l'objet d'un projet soumis aux Chambres fédérales (notamment la garantie des risques à l'innovation); elles pourraient jouer, pour cette branche industrielle, par analogie, le rôle que joue la législation fédérale mise en place progressivement pour conserver une forte population paysanne et assurer la productivité de l'agriculture. Un certain encouragement des marchés intérieurs, la formation et le recyclage des personnels, ainsi que le subventionnement direct de la diversification industrielle (rationalisation et assainissement de l'appareil de production) constituerait en particulier l'arsenal des moyens dont la Confédération se doterait pour relever le défi de la crise actuelle.»

Pas moins! Comme on le voit, une attaque frontale du «moins d'Etat»... Réponse du Conseil fédéral: les mesures actuelles suffisent et d'ailleurs, nous avons nos principes: «Dans le cadre de notre ordre économique, il ne saurait être question d'un subventionnement permanent de certaines bran-

ches économiques. Il en résulterait non seulement des distorsions inadmissibles de la concurrence, mais même une paralysie des mécanismes du marché. Les conséquences néfastes pour notre économie en seraient une désaffectation des forces de production entraînant des pertes de productivité et une baisse de compétitivité internationale. Plutôt que de se contenter de maintenir des structures existantes, notre politique économique a pour but de faciliter l'adaptation structurelle de l'économie à une évolution permanente.»

Quelques mots clefs, «compétitivité», etc., mélangez le tout et servez patronalement au plus court. Rien de nouveau sous le soleil, a dû se dire Jean-Claude Crevoisier de retour à Moutier.

### POINT DE VUE

## Le Chili par la poste

*Une lettre reçue de Santiago ce 30 novembre.*

*Sur l'enveloppe, un timbre de 10 pesos arbore ce slogan: 1973 — Dix ans de liberté — 1983.*

*Et dans la lettre, parmi des nouvelles personnelles, ce passage: «Le Chili se réveille: maintenant, l'unité est l'aspiration unique et majeure. Toutes les semaines, il y a des actions, des protestations. La répression est raffinée, épouvantable et chaque fois plus massive. Presque toutes les nuits, on perquisitionne les quartiers pauvres (poblaciones), on humilie, on torture, on s'en prend aux petites filles (collégiennes) avec de nouvelles femmes expertes en tortures. Ces dix ans ont servi à éduquer des centaines de phénomènes monstrueux: la vérité est que des aptitudes existèrent dès le premier moment. J'ai le privilège, comme je vous l'ai écrit, d'être «initié» en matière de tortures... Mais jamais encore cela n'a cessé de me toucher et de me faire horreur. Je m'en félicite... il est si facile de se transformer en machine.»*

### LA PROMESSE DE K. FURGLER

## FMI, gros souci

L'an dernier, le Conseil fédéral a pris une option en faveur de l'adhésion de la Suisse au Fonds monétaire international, mais sans préciser la date du «message» qu'il adressera aux Chambres à ce sujet.

Pour l'heure, les Sept Sages se contentent d'envoyer le huitième, alias F. Leutwiler, directeur de la Banque Nationale Suisse, participer aux travaux du Club des Dix, qui vont du même coup devenir onze.

Ledit club, qui gère les Accords généraux d'emprunt, n'a pas le statut d'une organisation internationale. La Suisse n'y adhère pas comme telle. La soumission de la participation helvétique à la clause du référendum facultatif n'est donc pas nécessaire.

Ainsi parla le juriste Kurt Furgler devant le Conseil national la semaine dernière. En promettant de demander que l'adhésion au FMI soit soumise au référendum facultatif le moment venu.

- 1) On verra, et on réclamera si on ne voit rien.
- 2) On ouvrira le plus vaste débat jamais organisé en Suisse à propos de notre politique économique et financière internationale.

### EN BREF

Les procès ne semblent pas avoir toujours beaucoup d'effet. L'édition sauvage d'un «Astérix et la centrale nucléaire» (Asterix und das Atomkraftwerk) continue de se vendre en Suisse alémanique, de même qu'un nouvel ouvrage, intitulé «Astérix et le haschisch» (Asterix's Grass-zauber). Cela ne fait certainement pas l'affaire de M. Uderzo, même si les éditions authentiques ont toujours le même succès.